

CONSEILS ET INFORMATIONS

Les réfugiés et demandeurs d'asile ont le droit de contacter le HCR (UNHCR). Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par email.

Tel. : 22 359043 ou 22 359057
Email : cypmi@unhcr.org

La plateforme d'aide en ligne du HCR, disponible sur les appareils mobiles et ordinateurs, comprend de nombreuses informations utiles pour les réfugiés et demandeurs d'asile. Veuillez visiter :

help.unhcr.org/cyprus/

Pour toute information relative aux procédures de la demande d'asile, l'accès au marché du travail, les services sociaux et de santé, le regroupement familial ou autres, vous pouvez contacter l'ONG partenaire du HCR :

Cyprus Refugee Council (CyRC)
9 rue Stasandrou, Apt 401, 1060 Nicosie
Tel. : 22 205959
Fax : 22 205960
Email : info@cyrefugeecouncil.org
Site : www.cyrefugeecouncil.org

Les organisations suivantes offrent également des conseils et une assistance juridique ou sociale pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et les victimes de trafic d'êtres humains :

- **AGAPI Migrant Centre**
10 rue Zenonos, 3040 Limassol
Tel. : 25 212221
Email : agapi.cyprus@hotmail.com
- **Caritas Cyprus Migrant Centre**
8 rue St. Maron, Apt 4, Nicosie
Tel. : 22 662 606
Email : caritascyprus.migrants@gmail.com
Site : www.caritascyprus.com

- **Cyprus Red Cross Society (Croix Rouge)**
3 rue Kypriakou Erythrou Stavrou
2063 Strovolos, Nicosie
Tel. : 22 666955, Fax : 22 666956
Email : admin@redcross.org.cy
Site : www.redcross.org.cy

- **Cyprus Stop Trafficking**
Boîte postale 24228, 1702 Nicosie
Ligne d'urgence : 97 853767
Information : 22 771063 ou 22 750108
Email : cyprus.stop.trafficking@gmail.com
Site : www.cyprusstoptrafficking.webs.com

- **"Hope for Children" CRC Policy Center**
75 avenue de Limassol, 2^e étage, Bureau 201,
2121 Nicosie
Tel. : 22 103234, Fax : 22 104021
Email : info@uncrcpc.org
Site : www.uncrcpc.org

- **KISA Migrant and Refugee Center**
2 rue Aristidou, 1015 Nicosie
Tel. : 22 878181, Fax : 22 773039
Email : info@kisa.org.cy
Site : www.kisa.org.cy

- **MiHub - Migrant Information Center**
Donne des conseils sur un large éventail de questions, telles que l'hébergement, le travail, les prestations sociales, etc.
Tel. : 22 080 350
Site : mihub.eu
Bureaux à Nicosie, Limassol, Larnaca & Paphos

- **Oasis Project**
1 rue Archiepiskopou Leontiou, Larnaca
Tel. : 24 002266
Email : administration@oasisprojectcy.com
Site : www.oasisprojectcy.com

- **Refugee Support - Dignity Centre**
17 rue Perikleous, 1010 Nicosie
Tel. : 99 173967
Email : www.refugeesupport.eu/projects/nicosia/

Tous les services du HCR sont GRATUITS

Tous les services fournis directement par le HCR ou par l'intermédiaire de ses partenaires sont gratuits.

Il est interdit aux demandeurs d'asile et aux réfugiés de soudoyer le personnel du HCR ou de ses partenaires. Tout individu prétendant pouvoir aider les demandeurs d'asile ou les réfugiés à recevoir un service du HCR contre de l'argent ou des faveurs doit être signalé. Les allégations et soupçons de fraude peuvent être envoyés de manière confidentielle à : cypriantifraud@unhcr.org

Toute plainte relative à des fautes professionnelles de la part du personnel du HCR ou de ses partenaires doit être rapportée à l'Inspection générale du HCR : www.unhcr.org/making-complaint.html

Attention aux individus et aux organisations criminelles qui prétendent aider les demandeurs d'asile à obtenir le statut de réfugié, à trouver du travail ou à immigrer dans d'autres pays de l'Union Européenne contre de larges sommes d'argent.

EN CAS D'URGENCE

Appeler gratuitement le 112 partout en Europe pour tout service d'urgence médical, incendie ou police.
Les opérateurs à Chypre parlent anglais ; si vous connaissez votre localisation, ils pourront vous géo-localiser. **Appeler le 112 pour toute urgence ou danger.**



Le Bureau du HCR à Chypre
Tour Antonis Zenios,
2 rue Demetracopoulou
1090 Nicosie

Tel. : 22 359043 ou 22 359057
Fax : 22 359037
Email : cypmi@unhcr.org
Site : www.unhcr.org/cy

Suivez-nous sur Facebook et Twitter pour vous tenir informés : **@UNHCRcyprus**



INFORMATIONS POUR LES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE À CHYPRE

Bureau du HCR à Chypre
2021

MISSION DU HCR

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, il s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et d'un refuge sûr dans un autre pays. Les efforts du Haut Commissaire sont mandatés par la charte de l'Organisation, et guidés par la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. Le Comité exécutif du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes, tels que les apatrides ou les personnes dont la nationalité est contestée.

Le HCR offre protection et assistance de manière impartiale aux réfugiés et autres personnes déplacées en fonction de leurs besoins et sans distinction de race, religion, opinion politique ou genre. Dans toutes ses activités, le HCR accorde une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

Le HCR s'engage à respecter le principe de participation en consultant les personnes qu'il assiste à propos des décisions qui affectent leur vie. Dans l'exécution de son mandat, le HCR travaille en collaboration avec les gouvernements et des organisations régionales, internationales et non gouvernementales.



DEMANDER L'ASILE

Si vous avez quitté votre pays par crainte de persécutions ou d'autres menaces graves pour votre vie ou votre liberté, vous pouvez faire une demande de protection internationale en demandant l'asile à Chypre.

L'autorité compétente recevant les demandes d'asile est le Service d'Asile du Ministère de l'Intérieur :

70 avenue de l'Arch. Makariou III, Afemia House, 1077 Nicosie, Tel : 22 445245
Email : info@asylum.moi.gov.cy

Vous devez vous rendre à la police de l'immigration de votre district pour faire la demande d'asile :

- **Nicosie** : 6 rue Agamemnon, 2411 Engomi
Tel. : 22 802353
- **Larnaca** : 34 avenue Tassos Mitsopoulos, 6027
Tel. : 24 804233
- **Limassol** : 223 rue Franklin Roosevelt, 3046
Zakaki Tel. : 25 805200
- **Paphos** : Court Nicolaou, coin des rues Kaningos et Eleftheriou Venizelou, 8021 Paphos
Tel. : 26 806200
- **Famagouste** : 83 rue Eleftherias, Tatolos Bid, 5380 Dherynia Tel. : 23 803289

Si vous n'avez pas d'hébergement lorsque vous faites votre demande d'asile, vous devez en informer les autorités afin d'être orienté vers un centre d'accueil.

ASSISTANCE SOCIALE

Les demandeurs d'asile qui n'ont ni revenus ni moyens de subsistance peuvent recevoir une aide de l'Assistance sociale en faisant la demande au bureau de leur district :

- **Nicosie** : 23 rue Kennedy, 2314 Lakatamia.
Tel. : 22 608400
- **Larnaca** : 54 avenue Agioi Anargyroi, 6301
Tel. : 24 800260
- **Famagouste** : 170 rue 1 Apriliou, 5280 Paralimni.
Tel. : 23 811720
- **Limassol** : n° 3 route 82, 4153 Kato Polemidia.
Tel. : 25 821895
- **Paphos** : 17 rue Nikou Nikolaidi, 8010 Paphos.
Tel. : 26 821600

Liste complète des adresses : <http://www.mlsi.gov.cy>

Les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sont éligibles pour le Revenu Minimum Garantit. Les demandes s'effectuent auprès des bureaux de poste ou dans les Centres de service aux Citoyens. Appels gratuits au 1434.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Pendant le premier mois suivant le dépôt de votre demande d'asile, vous n'êtes pas autorisé à travailler. Après cela, vous avez le droit de travailler dans certains secteurs. Il est conseillé de vous inscrire au Bureau du Travail le plus proche en présentant votre Certificat d'immatriculation pour les non-nationaux (« Alien Book ») et la lettre de confirmation reçue pendant le dépôt de votre demande d'asile.

BUREAUX DU TRAVAIL PAR DISTRICT

- **Nicosie** : 3 rue Mousiou, 1097
Tel. : 22 403000
- **Limassol** : 80 avenue Franklin Roosevelt, 3011 Tel. : 25 827353
- **Paphos** : 1 rue Ayiou Spyridonos, 8021
Tel. : 26 821658
- **Larnaca** : Rue Philios Tsigarides, 6023
Tel. : 24 805312
- **Famagouste** : 49 rue Acropoleos, 5380
Dherynia Tel. : 23 812052

Liste complète des adresses :

<http://www.mlsi.gov.cy/>

Pour toute information complémentaire concernant l'accès au travail, veuillez contacter l'un des organismes mentionnés au verso de cette brochure.

AIDE À L'EMPLOI

La plateforme **HelpRefugeesWork** est une initiative du Bureau du HCR (UNHCR) à Chypre, en collaboration avec le Cyprus Refugee Council (CyRC). Il s'agit d'une plateforme numérique conçue pour encourager l'intégration des réfugiés via le marché du travail.

www.helprefugeeswork.org

ÉDUCATION ET FORMATION LINGUISTIQUE

L'école primaire et secondaire est obligatoire et gratuite pour tous les niveaux jusqu'à l'âge de 15 ans à Chypre.

Apprendre le grec vous aidera à trouver du travail et à mieux interagir avec la société d'accueil.

- Pour vous inscrire gratuitement à un programme d'apprentissage du grec, contactez les **Centres de formation pour adultes** du Ministère de l'Éducation et de la Culture : Coin des rues Kimonos and Thoukydidou, Akropoli, Nicosie
Tel. : 22 800803 Site : www.moec.gov.cy

- Le **Centre interculturel de Nicosie** dirigé par le Centre polyvalent de la Municipalité de Nicosie propose des cours de grec, d'anglais et d'informatique aux migrants vivant à Nicosie.
Tel. : 22 797856 ou 22 797850

- L'**École de Grec moderne de l'Université de Chypre** propose des cours de grec gratuits tout au long de l'année à Nicosie et pour tous les niveaux de langue aux bénéficiaires de la protection internationale. Les places sont limitées. Pour plus d'informations sur les inscriptions, appelez le 22 892028.
Site : www.ucy.ac.cy/mogr/en/courses
Email : smgreek@ucy.ac.cy

- Les **établissements publics d'enseignement supérieur** proposent des cours de grec gratuits aux bénéficiaires de la protection internationale partout à Chypre.
Tel : 22 800618 ou 22 800757
Site : www.moec.gov.cy/klie

Visitez la plateforme d'aide en ligne du HCR et suivez-vous sur Facebook et Twitter pour vous tenir informés @UNHCRCyprus